



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 21 juillet 2026 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE, STATIONNEMENT Place Henri IV

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Vu la demande du 10.07.2026, par l'entreprise SIGNALL centre France, 25 rte de vieux domaine, 18100 VIERZON
- Afin de permettre le bon déroulement d'une nouvelle pose d'enseigne pour le compte de GROUPAMA au 17 Place Henri IV 18250 HENRICHEMONT, le lundi 27 juillet 2026
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune d'Henrichemont donne permission de voirie à l'entreprise SIGNALL centre France, 25 rte de vieux domaine, 18100 VIERZON afin d'effectuer la pose d'enseigne pour le compte de Groupama au 17 Place Henri IV -18250 HENRICHEMONT, le lundi 27 juillet 2026.

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 3^{ème} : Le stationnement sera interdit au droit des travaux ce même jour, ainsi que devant le 1 rue Dauphine de 7h à 18h.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20260721-2026_91-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2026
Publication : 21/07/2026

Le Maire,
Frank JANSONNIE

Publié sur le site internet de la commune le

